

EDITO DU MAIRE

C'est tout en énergie positive que débute notre année municipale 2017.

Une première cérémonie le 6 janvier 2017 avec la Communauté d'Agglomération qui a présenté ses vœux à la population du territoire à la salle polyvalente.

A cette occasion, c'est encore un Lézignanais que le Président Mr Gilles d'Ettore a choisi de mettre à l'honneur. Mr Michel Saint-Blancat, "l'enfant de notre village" est récompensé pour son engagement au service des collectivités. Particulièrement pour ses activités de Maire de Vias pendant 25 années.

Actuellement en retraite il a gardé le goût et la passion pour nos communes, le contact avec les nouveaux élus et surtout les gens du Pays.

Merci aux très nombreux Lézignanais qui le 20 janvier ont répondu présent à l'invitation de la municipalité lors la présentation des vœux 2017.

A quelques semaines de la moitié de notre mandat, c'était l'occasion de faire un point d'étape de notre action et de nos réalisations. Le cap est tenu, l'avancement du programme conforme aux engagements de 2014.

2017 va nous permettre la réalisation de plusieurs projets dont : le déplacement du city stade à la pinède, le premier tronçon de la voie douce (gare / RD124), un lotissement communal de 3 parcelles en lieu et place du city stade/tennis, le réaménagement de la place des templiers, l'amélioration du réseau pluvial (avenue de la gare, rue des écoles, rue longue, rue des rosiers, 2^{ème} phase au quartier Limouzin).



De nouvelles règles pour l'urbanisme.

Lors de la première réunion 2017 du Conseil municipal, l'assemblée a approuvé le Plan Local d'Urbanisme et a refusé le transfert à la Communauté d'Agglomération de la compétence urbanisme induite par la loi NoTRE.

Ce sont deux décisions majeures qui assurent l'indépendance de notre commune à organiser son évolution, son avenir.

Préalablement à l'urbanisation du futur quartier de la Pinède, nous allons définir une méthode et un outil de gestion qui nous permettra de protéger durablement la commune par un schéma d'aménagement global et la participation financière de tous les aménageurs d'ensemble ou indépendants.

La vie municipale n'a jamais été et n'est pas un long fleuve tranquille.

Car c'est aussi l'histoire des femmes et des hommes qui constituent l'assemblée. Leurs missions sont devenues très complexes, les exigences pour la réalisation des projets engagent fortement et au quotidien les élus. Pour aborder la deuxième partie de notre mandat et consécutivement à la démission de la première adjointe, le bureau municipal a été adapté, une nouvelle dynamique est impulsée. Sans ambiguïté, cette organisation est approuvée par toute l'équipe qui est mobilisée pour faire aboutir les autres projets de notre programme.

« Le très haut débit avance partout en France... » (France 3)

Lézignan la cèbe - La fracture numérique c'est chez nous.

Subissant de longue date cette situation, le conseil municipal et la majorité des Lézignanais considèrent qu'en termes d'aménagement du territoire, l'amélioration de l'accès à un réseau internet haut débit est ici indispensable et très urgent.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, voilà comment les engagements de 2 assemblées éloignent à nouveau Lézignan la cèbe du haut débit !

Rémi BOUYALA
Maire de Lézignan la Cèbe

En 2015, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à développer sur notre territoire un réseau ultra haut débit.

Cette décision a été publiée dans la revue "LE MAG" de janvier 2016 sous le titre "**La révolution numérique**".

La promesse intégrait un volet "Grand public : internet plus rapide et pour tous.

7 communes, 2500 foyers dont ceux de Lézignan la cèbe" devaient accéder à internet en haut débit.

Cette solution répondait parfaitement à l'immédiateté des attentes des Lézignanais particuliers, professionnels, à l'école et l'administration.

Nous avons approuvé cette décision que nous vous avons relayée.

Toujours en 2015, en mars, une nouvelle assemblée départementale a été élue.

Son Président engage le département à déployer un réseau de fibre optique : "2015 - 2022, L'Hérault à très haut débit, partout et pour tous".

Le magazine de l'Hérault N° 252 de janvier 2016 titre "*La grosse actu : Très haut débit c'est parti ! Tout va s'accélérer... Le Département vous apporte près de chez vous, où que vous soyez, la possibilité de vous connecter au très haut débit avec un débit minimum de 30 Mb/s*".

Cet ambitieux nouveau projet a une première dommageable conséquence, il rejette la participation financière du département sollicitée par la Communauté d'agglomération. De fait le déploiement prévu dès 2016 de la solution de montée en débit via le réseau téléphonique n'est plus envisagé.

En juillet 2016, Mr le Président du Conseil Départemental a présenté son projet aux maires de notre Communauté d'Agglomération.

J'ai clairement contesté ce report à nouveau et j'ai sollicité un traitement prioritaire. A ce jour, je n'obtiens aucune réponse précise sur le planning de déploiement.

Je suis particulièrement ce dossier pour ne pas qu'il reste un « **Très Haut Débit de promesses** ».

ETE 2017 – EMPLOIS JEUNES

LES PRINCIPAUX CHANTIERS QUI VONT DEBUTER EN 2017

- Mars - Aménagement du City Stade au cœur de la Pinède,
- Mars – Amélioration de divers réseaux d'eau pluviales,
- Mai – Réalisation du lotissement communal (espace tennis),
- Juin – Aménagement d'une promenade « voie douce »,
- Septembre – Réhabilitation de la place des templiers,

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mardi 31 Janvier 2017, ils votent : 6 nouveaux conseillers seront élus par leurs camarades des classes de CE2, CM1 et CM2 pour remplacer les élus qui ont quitté l'école pour le collège. La nouvelle équipe se mettra en place dès la rentrée des vacances de Février.

SAISINE DES COLLECTIVITES PAR VOIE ELECTRONIQUE (Décret du 20 Octobre 2016, entré en vigueur le 7 novembre 2016)

Vous pouvez nous adresser, par voie électronique, une demande, une déclaration ou solliciter une information ou un document administratif par le biais du site internet de la commune : www.mairie-lezignan-la-cebe.fr. Cliquez sur « contact » en bas de la page d'accueil

REPAS DES AINES OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

Il aura lieu le jeudi **23 février 2017** à la salle polyvalente des Baumes.

Le repas sera préparé par le traiteur « LA FELOUQUE » d'Agde et l'animation assurée par la « compagnie des 1001 ladies » - Revue Cabaret Music-Hall.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE à partir du 30/01/2017 et jusqu'au 10/02/2017

Conditions : être retraité et résider à Lézignan la cèbe.

Comme les autres années, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le portage des repas à domicile sera assuré, sur inscription.

La municipalité propose aux jeunes résidents Lézignanais qui ont entre 16 et 18 ans, qui n'ont jamais travaillé pour la commune quelques emplois en CDD pour petits travaux d'entretien d'équipements et d'espaces publics.

Envoyer lettre de motivation à : Mme la Directrice Générale des services, Mairie de Lézignan la cèbe. Réception des candidatures jusqu'au 30 avril 2017.

EGLISE SAINTE MARIE

Le 20 janvier 2017, le trésorier de l'association S.A.L. a remis un chèque de 1 100€ correspondant aux bénéfices d'un Thé dansant.



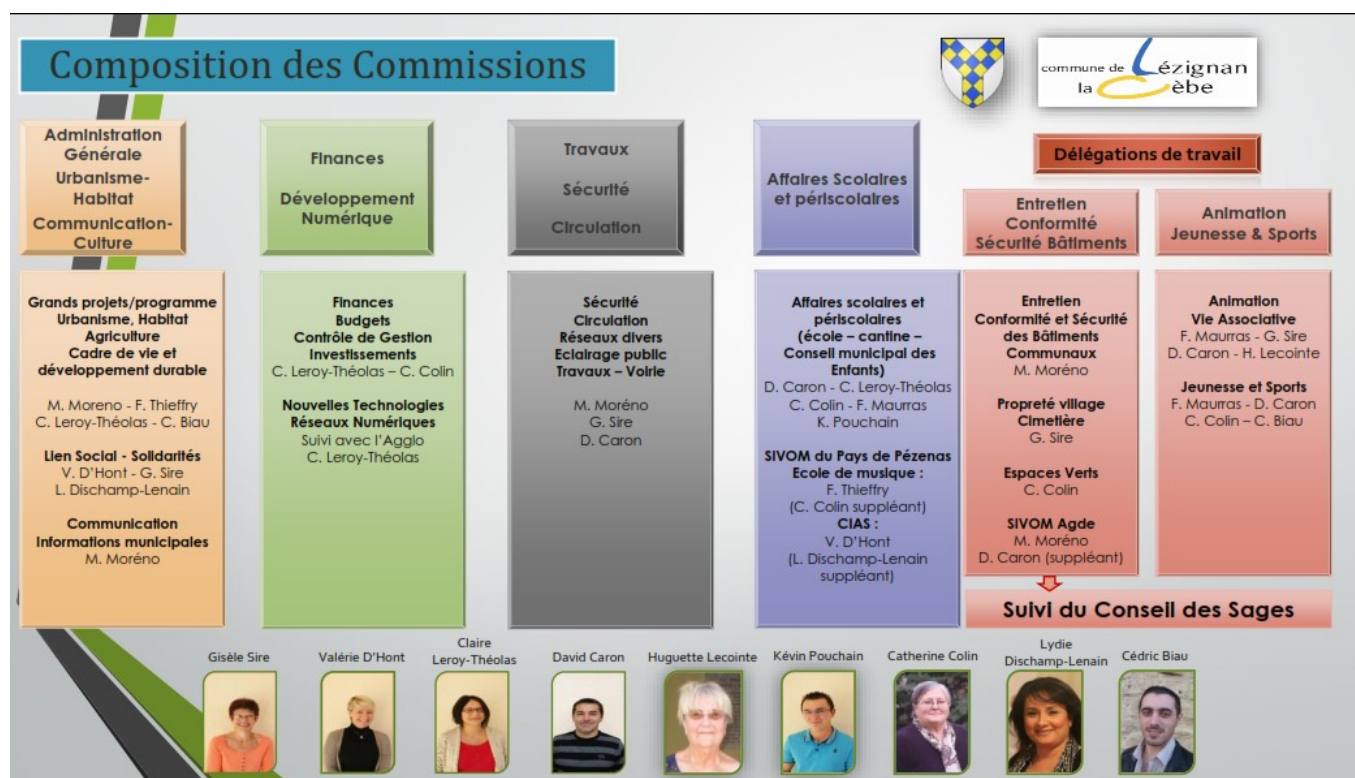
La souscription ouverte en collaboration avec la Fondation du Patrimoine pour les travaux de remise en état du clocher, a permis aux Lézignanais d'abonder directement le financement des travaux.

A ce jour 6 365,50€ ont été récoltés. Les participations restent possibles jusqu'au 28/02/2017.

MERCI à tous les généreux donateurs attachés au patrimoine de la commune qu'il est essentiel de préserver.

CONSEIL MUNICIPAL - ORGANISATION

Pour aborder la deuxième partie du mandat municipal, l'organisation et les délégations des élus ont été adaptées.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 18 Février 2017 : Soirée Carnaval organisée par le **Comité des Fêtes** – repas, avec animation par le DJ Mathieu

Samedi 25 février 2017 à 15h : **ZUMBA pour la Ligue contre le Cancer** : Patricia, Julie et Marjorie (instructrices Zumba) vous proposent de retrouver vos musiques et chorégraphies favorites de Zumba avec Franck Lopez et Thibaud pour les percussions en live. Ouvert à TOUS - Prix de l'entrée : 3 €. L'intégralité des bénéfices sera versée à la Ligue.

Vendredi 24 mars 2017 : Carnaval de l'école, défilé de nos écoliers dans les rues du village.

